

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM COMMINGES COUSERANS 20 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 31800 ST GAUDENS
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Mme JOAN Jeanine, gérant de la société 3JRM SERVICES EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 45 RUE SAINT GENEST 31800 LABARTHE INARD, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme JOAN 45 rue saint genest 31800 labarthe inard
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 avril 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST06

[Signature]

